

CHRISTLICHDEMOKRATISCHE FRAKTION DER BUNDESVERSAMMLUNG
GROUPE DEMOCRATE-CHRETIEN DE L'ASSEMBLEE FEDERALE
GRUPPO DEMOCRATICO CRISTIANO DELL'ASSEMBLEA FEDERALE

Positions en matière d'énergie

Adopté par le Groupe PDC lors de sa séance du 23 février 2007

SYNTHESE DU DOCUMENT	3
1. INTRODUCTION	6
2. INFORMATIONS DE BASE	8
2.1 Tableaux et utilisation	8
2.2 Aperçu des tableaux	9
2.3 Conditions-cadre	12
3. PRINCIPES EN MATIERE DE POLITIQUE ENERGETIQUE	15
4. POSITIONS ET MESURES	16
4.1 Electricité	16
4.2 Chaleur	19
4.3 Mobilité (véhicules / moyens de transport)	20
MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL	23

Synthèse du document

Situation initiale

Ces prochains mois et années, le monde politique devra prendre des décisions très importantes dans le domaine de la politique énergétique. Les buts de ce papier sont d'une part d'analyser les problèmes à venir en matière d'énergie et en particulier la problématique du climat et, d'autre part, d'évaluer les solutions possibles compte tenu des conditions-cadre énergétiques, sociétales, économiques et politiques. Ce faisant, le Groupe PDC présente ses principales positions et des mesures concrètes.

Mandat

Le 24 novembre 2006, le Groupe PDC de l'Assemblée fédérale a constitué un groupe de travail co-présidé par le Conseiller aux Etats Hansheiri Inderkum et le Conseiller national Ruedi Lustenberger. Ce groupe de travail a été chargé d'élaborer les positions du Groupe PDC en matière de politique énergétique. Ce document a été discuté puis adopté par le Groupe PDC lors de sa séance du 23 février 2007.

Analyse

Le groupe de travail s'est basé sur des connaissances scientifiques, avec l'aide et le soutien de l'Académie des sciences naturelles (SCNAT), représentée par ProClim- et l'Académie suisse des sciences techniques (SATW). Le tableau en annexe, élaboré par la SCNAT et la SATW, propose un résumé des chances et des risques des principales ressources énergétiques à disposition actuellement ou à l'avenir. Le tableau est scindé en trois parties, selon les trois principales formes de consommation énergétique soit : électricité, chaleur et carburant (mobilité au sens étroit du terme). Nous remercions ProClim et les deux académies de leur excellente collaboration et de leurs précieuses informations.

Principales conclusions en bref

L'être humain et son bien-être sont à la base de nos considérations. La Suisse doit pouvoir offrir à ses citoyennes et à ses citoyens un environnement sain et durable. Pour ce faire, il y a lieu de mener une politique énergétique et climatique qui garantisse aux prochaines générations un approvisionnement en énergie qui soit à la fois suffisant et sûr, économique et respectueux de l'environnement.

1. Le Groupe PDC met l'accent en priorité sur **l'efficacité énergétique** et **la réalisation du potentiel d'économies**. Dans le domaine de la chaleur, ce potentiel est particulièrement important et pourrait contribuer à réduire la dépendance envers l'étranger. Comme il n'est pas nécessaire d'attendre des progrès technologiques pour y parvenir, ces mesures peuvent être mises en œuvre immédiatement.

2. Le Groupe PDC mise ensuite sur l'**énergie hydraulique**. Elle reste la principale ressource pour produire de l'électricité en Suisse. Cette source d'énergie indigène est renouvelable mais son potentiel d'expansion est toutefois restreint. Il s'agit essentiellement de la construction ou de la rénovation de centrales à accumulation, de centrales au fil de l'eau et de petites centrales hydrauliques. En revanche, le potentiel est important au niveau de l'amélioration en terme d'efficacité. Un durcissement des dispositions relatives au débit résiduel entraverait l'augmentation de production nécessaire.
3. Finalement, le Groupe PDC veut d'ici 2020 augmenter la part des **nouvelles énergies renouvelables** à 10 pour cent minimum. Celles-ci doivent être encouragées de manière ciblée.
4. Le Groupe PDC constate toutefois que même en exploitant totalement le potentiel en matière d'efficacité énergétique, de force hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables, on ne pourra pas éviter des difficultés d'approvisionnement en électricité. C'est pourquoi le Groupe prévoit les mesures suivantes :
 - **Contrats d'importation de courant** : les contrats avec Electricité de France (EDF) arriveront à échéance au début 2020. A l'avenir, nous aurons encore besoin de contrats à long terme qui garantissent l'échange de notre énergie qui s'avère précieuse en période de pointe contre l'énergie en ruban dont notre pays a besoin. L'état du réseau de transmission d'électricité doit être garanti à long terme et être adapté aux futurs besoins.
 - **Centrales nucléaires** : le Groupe PDC est convaincu qu'il n'est pas possible en l'état de renoncer au nucléaire. Cette énergie reste nécessaire pour garantir l'approvisionnement de notre pays, pour faire face à la croissance et éviter des difficultés d'approvisionnement. Elle permet à la Suisse de préserver son indépendance envers les pays producteurs étrangers, d'avoir un comportement environnemental responsable et de produire de l'électricité à un prix raisonnable. Compte tenu du temps relativement long des phases de planification et de réalisation de centrales nucléaires, il convient d'entamer sans délai les travaux de planification et les procédures d'autorisation. Il ne s'agit pas d'agrandir le parc existant mais de remplacer les centrales nucléaires actuelles par de nouvelles installations ou de les moderniser en améliorant leur sécurité et leur rendement. La question de l'élimination des déchets radioactifs doit être traitée parallèlement et une décision doit être prise rapidement.
 - **Centrales à gaz** : si au cours de ces prochaines années, les mesures susmentionnées ne permettaient pas d'éviter des difficultés d'approvisionnement, le Groupe PDC ne s'opposerait pas à la construction de centrales à gaz. Toutefois, il faut absolument s'assurer que la durée de fonctionnement à plein régime soit limitée et que la capacité soit restreinte au strict minimum. Dans ce cas, le Groupe PDC demande que les émissions de CO₂ soient totalement compensées.

CHRISTLICHDEMOKRATISCHE FRAKTION DER BUNDESVERSAMMLUNG
GROUPE DEMOCRATE-CHRETIEN DE L'ASSEMBLEE FEDERALE
GRUPPO DEMOCRATICO CRISTIANO DELL'ASSEMBLEA FEDERALE

Selon le scénario II de l'Office fédéral de l'énergie, la consommation d'électricité va augmenter de 23% d'ici à 2035 et sera donc de 73'800 GWh (actuellement 60'000 GWh). Pour le Groupe PDC, une composition judicieuse du courant électrique se compose de 55% d'énergie hydraulique, 35% d'énergie nucléaire et d'une augmentation des nouvelles énergies renouvelables de minimum 10% en l'an 2035 (actuellement de 56,6% d'énergie hydraulique, 38% de nucléaire, 3,4% de pétrole et autres et 2% de nouvelles énergies renouvelables).

1. Introduction

Buts et mandat

Ces prochains mois et années, le monde politique devra prendre des décisions très importantes dans le domaine de la politique énergétique. Les buts de ce papier sont d'une part d'analyser les problèmes à venir en matière d'énergie et en particulier la problématique du climat et, d'autre part, d'évaluer les solutions possibles compte tenu des conditions-cadre énergétiques, sociétales, économiques et politiques. Ce faisant, le Groupe PDC présente ses principales positions et des mesures concrètes.

Dans le domaine de la production d'électricité, la Suisse fait face à d'importantes décisions, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'énergie nucléaire et l'éventuelle construction de centrales à gaz. Dans le domaine de la chaleur et des carburants, des efforts importants doivent être entrepris à moyen et à long terme afin de pouvoir atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto.

Le 24 novembre 2006, le Groupe PDC de l'Assemblée fédérale a constitué un groupe de travail co-présidé par le Conseiller aux Etats Hansheiri Inderkum et le Conseiller national Ruedi Lustenberger. Ce groupe de travail a été chargé d'élaborer les positions du Groupe PDC en matière de politique énergétique.

Le document élaboré par le groupe de travail vise à montrer quelle politique énergétique le Groupe PDC entend mener à moyen et long terme – c'est-à-dire environ à un horizon 2035 – en tenant compte des difficultés d'approvisionnement prévisibles dans le domaine de l'électricité et de la problématique du CO₂. Ce document porte notamment sur les points suivants :

- Quel est le besoin en énergie et en électricité en Suisse ? Et sur quelle croissance doit-on tabler ?
- Quel est le potentiel des différentes ressources ?
- Quelle est la position du Groupe PDC concernant l'énergie hydraulique, nucléaire, les centrales à gaz, les énergies renouvelables et l'importation d'énergie de l'étranger ?
- Quelles sont les mesures à prendre en matière d'efficacité énergétique ?
- Comment garantir la capacité nécessaire des réseaux de transmission ?
- Quelles sont les mesures à prendre dans le domaine de la politique climatique après « Kyoto », soit dès 2012 ?

CHRISTLICHDEMOKRATISCHE FRAKTION DER BUNDESVERSAMMLUNG
GROUPE DEMOCRATE-CHRETIEN DE L'ASSEMBLEE FEDERALE
GRUPPO DEMOCRATICO CRISTIANO DELL'ASSEMBLEA FEDERALE

Afin de répondre à ces différentes questions de politique énergétique, le groupe de travail a collaboré avec l'Académie des sciences naturelles (SCNAT), représentée par ProClim- et l'Académie suisse des sciences techniques (SATW).

La première partie du document traite de l'aspect scientifique avec des tableaux résumant les données sur les ressources énergétiques ainsi que les conditions-cadre valables dans le secteur énergétique. La deuxième est consacrée aux positions et à des mesures concrètes.

2. Informations de base

2.1 Tableaux et utilisation

Le tableau en annexe a été élaboré par ProClim sur mandat de la SCNAT et de la SATW. Il présente un résumé des chances et des risques des principales ressources énergétiques à disposition actuellement ou à l'avenir. Le tableau est scindé en trois parties, selon les trois principales formes de consommation énergétique soit : électricité, chaleur et carburant (mobilité au sens étroit du terme).

Il nous a semblé judicieux de faire cette distinction autant dans l'analyse scientifique qu'ensuite dans les mesures à entreprendre. Il est déterminant, outre le choix des ressources, de savoir quelle sorte d'énergie est ainsi produite. En effet, la substitution des combustibles fossiles pour la production de chaleur serait aujourd'hui techniquement possible et réalisable, car les différentes techniques sont à disposition : capteurs solaires, pompes à chaleur, chauffage à distance, chauffage à plaquettes, etc. Par contre, dans le domaine des automobiles, nous sommes encore loin d'un remplacement des carburants fossiles par ces technologies. Par conséquent, il existe des solutions politiques différentes pour ces trois domaines.

Une mesure peut dès lors avoir des conséquences sur les autres formes de consommation d'énergie. Ainsi, une utilisation plus importante des pompes à chaleur entraînerait une augmentation de la consommation d'électricité. Dans ce document, chaque aspect sera donc considéré séparément en fonction de l'utilisation.

Tableaux en annexe

2.2 Aperçu des tableaux

Potentiel d'économies – efficacité énergétique

Il est encore possible d'augmenter le potentiel d'économies ainsi que l'efficacité énergétique. D'après les estimations, ce potentiel s'élève selon les tableaux entre 10'000 et 15'000 GWh (jusqu'en 2035) pour l'électricité ; entre 20'000 (en 2020) et 40'000 GWh (en 2050) pour la chaleur ; entre 23'000 (en 2020) et 37'000 GWh (en 2050) pour les carburants.

Electricité

Consommation actuelle d'électricité en Suisse

L'électricité destinée à la consommation est de 60'000 GWh¹ et se répartit comme suit : centrales hydrauliques 56,5 %, centrales nucléaires 38 %, pétrole 2,7 %, usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) et déchets industriels 2,7 %, autres 0,1 %. Quant à la consommation d'électricité, elle se présente ainsi : industrie, arts et métiers 33 %, ménages 30,7 %, services 26,3 %, transports 8,2 % et agriculture 1,8 %. L'électricité représente environ un quart de notre consommation globale d'énergie².

Potentiel des diverses ressources

Le **potentiel d'économies** dans les différents mécanismes de production d'électricité est une « ressource » essentielle. Selon certaines estimations, ce potentiel serait de l'ordre de 10'000 à 15'000 GWh d'ici 2035.

La force hydraulique reste la principale ressource pour produire de l'électricité en Suisse. Cette source d'énergie indigène est renouvelable mais son potentiel d'expansion est toutefois restreint. Il s'agit essentiellement de la construction ou de la rénovation de centrales à accumulation, de centrales au fil de l'eau et de petites centrales hydrauliques. La force hydraulique présente de nombreux avantages, par exemple d'ordre climatique et environnemental (faibles émissions de CO₂) et elle nous permet de préserver notre indépendance en matière d'approvisionnement. Un des problèmes réside à l'avenir dans les conséquences des changements climatiques. La fonte des glaciers pourrait en effet entraîner une diminution de la production d'électricité pendant les périodes de sécheresse.

En Suisse, l'électricité produite dans les centrales nucléaires avec de l'**uranium** figure en deuxième place. Les principaux avantages de l'uranium sont le coût, les faibles émissions toxiques et la sécurité d'approvisionnement (disponibilité, stockage, lieu de production). Par contre, le potentiel d'uranium n'est pas inépuisable, mais supérieur à celui du pétrole. Des améliorations techniques pourraient permettre d'accroître l'efficacité des centrales nucléaires. Les questions relatives à l'élimination des déchets radioactifs et aux risques liés à l'exploitation de centrales nucléaires restent des éléments négatifs. La

¹ Source : toutes les données se réfèrent aux tableaux de la SCNAT et de la SATW, février 2007

² Source : Statistique suisse de l'électricité 2005, Office fédéral de l'énergie

question de l'élimination des déchets radioactifs est techniquement réalisable et la démonstration de la faisabilité du stockage a été apportée. Toutefois, elle n'est pas résolue sur le plan politique.

Le **pétrole** représente une petite partie de la consommation d'électricité en Suisse. Cette ressource étant limitée à moyen terme, son prix va augmenter en fonction de l'offre disponible. Les possibilités de stockage du pétrole sont intéressantes. Par contre, certaines régions productrices sont politiquement peu sûres et se trouvent sur un territoire limité. Les émissions toxiques (CO₂, NOx) posent problème et il y a lieu de tenir compte des risques liés au contexte politique incertain.

L'électricité produite à partir des **déchets industriels** et des **usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM)** ne représente qu'une petite partie de la production. Son potentiel réside dans l'amélioration de son efficacité technique. De plus, cette ressource présente de nombreux avantages.

L'avantage du **gaz naturel** est le peu de temps nécessaire à la construction d'une centrale de ce type. Les émissions élevées de CO₂ constituent le principal désavantage de cette option.

Aujourd'hui, les autres **sources d'électricité**, notamment les nouvelles énergies renouvelables, représentent une part infime de la consommation mais certaines d'entre elles offrent un potentiel intéressant de développement à l'instar de l'**énergie éolienne** et de la **géothermie**. Néanmoins, les coûts de la force éolienne sont relativement élevés. La géothermie comporte des incertitudes liées aux coûts et aux risques techniques comme l'a démontré la récente série de séismes (à Bâle). Cependant, son potentiel reste élevé car cette source est illimitée dans le temps, elle dégage peu d'émissions toxiques et elle peut être produite en Suisse.

Chaleur

Consommation actuelle de chaleur en Suisse

La consommation totale de chaleur s'élève à 110'000 GWh et se répartit comme suit : pétrole 58 %, gaz naturel 27 %, bois et biomasse 7 %, déchets industriels et UIOM 5 %, charbon 1.4 %, chaleur environnante 1,4% et autres 0.2 %. En Suisse, la consommation de chaleur provient principalement du pétrole et du gaz naturel, des ressources que nous devons importer. Il existe une grande marge de manœuvre dans ce domaine, par exemple les installations de chauffage et l'isolation des bâtiments.

Potentiel des différentes ressources

Dans le domaine de la chaleur, le potentiel **d'économies d'énergie** est très élevé, en particulier grâce à une meilleure isolation des bâtiments ou des systèmes de chauffages plus efficaces. Ce potentiel est estimé entre 20'000 GWh (2020) et 40'000 GWh (en 2050).

Le **pétrole** est de loin la principale source de chaleur en Suisse, avec 58 %. Comme déjà relevé, ses réserves sont limitées, ses lieux de production peu sûrs, ses émissions nocives et de plus son prix est fluctuant. Le potentiel se trouve dans le perfectionnement de la technologie ainsi que dans l'introduction de filtres, la séquestration de CO₂, la découverte de nouvelles réserves et dans l'amélioration du rendement.

Le **gaz naturel** est la deuxième source de chaleur en Suisse avec environ 27 % de la consommation. Les réserves sont également limitées mais moins que le pétrole. Les émissions toxiques sont certes moins importantes que celles dues au charbon et au pétrole mais dans l'ensemble restent tout de même élevées. Le prix du gaz naturel évolue parallèlement à celui du pétrole et pourrait donc également fluctuer voire augmenter.

Le **bois et la biomasse** constitue actuellement 7% de la consommation et est la troisième source de chaleur. Son potentiel est relativement intéressant (aujourd'hui 4000 GWh, en 2050: 5000-10000 GWh). Ses émissions toxiques, particulièrement le NOx et les particules de combustion, sont relativement élevées par rapport à celles émises par les autres énergies renouvelables.

Les **déchets industriels et ceux des UIOM** représentent 5% de la consommation de chaleur. Leur potentiel est presque épuisé (cf. électricité).

Le potentiel des **nouvelles énergies renouvelables** est très élevé, notamment celui de l'énergie solaire qui pourrait être davantage utilisé, en particulier par la construction de systèmes thermiques solaires et la production locale de chaleur.

La **chaleur environnante** (pompes à chaleur) présente également un potentiel intéressant, mais qui requiert davantage d'électricité. Comme nous l'avons déjà mentionné, le potentiel de la **géothermie** est très important.

Mobilité (Véhicules / moyens de transport)

Consommation actuelle de carburants en Suisse

La consommation d'énergie par les carburants s'élève actuellement à 80'000GWh. Les véhicules utilisent à 99 % de l'essence ou du diesel et pour le reste du gaz naturel, du biodiesel ou du biogaz. La durée moyenne de vie d'une automobile est de 11 ans ; le renouvellement du parc s'effectue donc relativement rapidement et offre par conséquent des perspectives intéressantes même à court terme pour appliquer de nouvelles technologies, en particulier celles respectueuses de l'environnement.

Potentiel des différentes ressources

Il existe un **potentiel d'économies** considérable qui peut être exploité grâce à des moteurs et des véhicules plus efficaces mais aussi grâce une utilisation optimale des transports publics. Ce potentiel est estimé à 23'000GWh (en 2020) et 35'000GWh (en 2050).

Le **pétrole** occupe une position monopolistique dans ce domaine. Les problèmes liés à cette ressource sont déjà expliqués ci-dessus. Le potentiel dans les transports réside dans le perfectionnement de la technologie ainsi que dans l'introduction de filtres, la séquestration de CO₂, la découverte de nouvelles réserves et dans l'amélioration du rendement.

A long terme, le **gaz naturel** a un potentiel important. Il dégage certes moins d'émissions toxiques que le pétrole mais reste tout de même un agent de pollution considérable. Ses réserves sont supérieures à celles du pétrole.

Le **biodiesel, le biogaz et le bioéthanol** offrent des avantages intéressants en ce qui concerne la protection de l'environnement et les émissions toxiques. Son potentiel est relativement élevé. Le **charbon** liquide pourrait être temporairement un substitut au pétrole car ses réserves sont plus importantes. Toutefois, ses émissions toxiques sont très élevées.

2.3 Conditions-cadre

Divers facteurs déterminent les conditions-cadre de la politique énergétique de la Suisse. Certaines sont données alors que d'autres peuvent être définies par la politique.

Conditions données

- Le potentiel d'économies et les améliorations de l'efficacité énergétique ne sont de loin pas épuisés.
- D'importants agents énergétiques sont limités en terme de quantité (pétrole, uranium, gaz, etc.)
- Les contrats d'importation de courant avec Electricité de France (EDF) arriveront à échéance au début 2020. Ils représentent un volume de production équivalent à deux centrales nucléaires. L'importation privilégiée d'électricité grâce à des contrats à long terme peut être compromise par des réglementations de l'Union européenne et des difficultés d'approvisionnement.
- On doit s'attendre à ce que certaines centrales nucléaires soient retirées du réseau à partir de 2020 environ.
- Il y a lieu de tenir compte des défis de la politique climatique ainsi que des objectifs et mesures du Protocole de Kyoto, en particulier dans la phase « après Kyoto ». Compte tenu de la

problématique du CO₂ au niveau mondial et du changement climatique, il s'avère nécessaire de prendre des mesures.

- Dans l'optique de la libéralisation du marché de l'électricité, la capacité du réseau électrique requiert des investissements en conséquence.
- Le potentiel d'expansion des énergies renouvelables est restreint.

Conditions définies par la politique

- Quelle croissance économique voulons-nous et sous quelles conditions ?
- Dans quelle mesure sommes-nous prêts à accepter des concessions dans notre niveau de vie et notre confort afin de garantir la pérennité de l'approvisionnement énergétique?

Une croissance économique raisonnable est indispensable pour garantir notre qualité de vie et le financement à long terme de nos assurances sociales. Nous tablons ces prochaines années sur une **croissance annuelle moyenne de 1,5 à 2 %**.

En dépit des difficultés que comportent les pronostics, il est quand même utile de s'entendre sur les données de base. Sur le principe, nous axons nos réflexions sur le scénario II de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), qui concrétise les mesures prises et met quelque peu l'accent sur les mesures d'efficacité. Nous sommes toutefois conscients des limites de ces chiffres. Le scénario de l'OFEN se base sur des données de 2001. Entre temps, les données ayant trait à la croissance économique et à la démographie ont été adaptées et corrigées vers le haut.

Le scénario II de l'OFEN³ se présente comme suit : « Dans ce scénario, les milieux politiques et économiques collaborent plus étroitement afin de parvenir à une meilleure efficacité énergétique. Parmi les principaux instruments à cet effet figurent une taxe CO₂ sur les combustibles et un système de bonus-malus pour les automobiles. Chaque année, on dépense 330 millions de francs pour soutenir l'électricité «verte». De son côté, l'effort en faveur de l'efficacité énergétique est encouragé à hauteur de 200 millions de francs grâce au centime climatique, à SuisseEnergie et à la caisse générale de la Confédération. 30 millions sont investis dans l'achat de certificats CO₂ étrangers pour honorer les engagements de réduction hors de Suisse. Enfin, les mesures prises à titre volontaire et l'adaptation plus rapide des normes font que les possibilités techniques sont mieux utilisées que dans le scénario I. »

Ce même scénario en chiffres:

- « Demande finale d'énergie: en 2035, elle est de 4 % moins élevée qu'en l'an 2000 : la progression actuelle de la demande totale se poursuivra jusqu'en 2010 pour faire place ensuite à un lent recul. La

³ Office fédéral de l'énergie: Perspectives énergétiques 2035 Management Summary du 16 janvier 2007

demande d'énergie fossile diminue de 20 %, alors que les besoins d'électricité augmentent d'environ 23 %. Les énergies renouvelables sont de plus en plus prisées. »

- Electricité : « La consommation d'électricité augmente annuellement de près de 0,6 % d'ici en 2035. Tandis que la demande d'énergie croît sans cesse dans le secteur des transports, la progression s'affaiblit dans celui des services. La pénurie dans le pays commence à se faire sentir en 2018 et elle atteint 18,6 TWh à la fin de la période considérée. Les efforts accrus d'encouragement permettent d'élargir d'ici en 2035 l'offre d'électricité par la construction d'équipements produisant 5,7 TWh d'énergies renouvelables (force hydraulique, biomasse, vent, géothermie, solaire). »

3. Principes en matière de politique énergétique

Dans l'élaboration de ses positions en matière de politique énergétique, le Groupe PDC se base sur les valeurs suivantes :

- Nous mettons l'humain et son bien-être au centre de nos considérations. La Suisse doit pouvoir offrir à ses citoyennes et à ses citoyens un environnement sain et durable. Pour ce faire, il y a lieu de mener une politique énergétique et climatique qui garantisse aux prochaines générations un approvisionnement en énergie qui soit à la fois suffisant et sûr, économique et respectueux de l'environnement, en d'autres termes durable.
- Nous ne voulons pas que le potentiel d'économies dans la consommation d'énergie reste inexploité et voulons augmenter substantiellement l'efficacité énergétique afin de restreindre le gaspillage d'énergie et par là même réduire la pression sur la production.
- Nous voulons une économie forte, compétitive et innovante, disposant de conditions-cadre optimales, qui soit consciente de sa responsabilité sociétale et sociale envers l'Homme et son environnement.

Il en découle les **principes** suivants en matière de politique énergétique :

1. Nous voulons améliorer de manière substantielle l'efficacité énergétique et le potentiel d'économies.
2. Nous voulons réduire considérablement l'impact sur le climat et apporter une contribution importante à la protection et à la préservation de l'environnement. Nous sommes favorables au principe du « pollueur-payeur » et nous nous engageons rigoureusement pour l'internalisation des coûts externes. La compétitivité de la production indigène de biens doit être maintenue.
3. Nous voulons mettre l'accent sur la recherche, la production et l'utilisation de nouvelles énergies renouvelables.
4. Nous voulons la plus grande indépendance possible en matière d'approvisionnement énergétique, notamment en électricité.
5. Nous voulons que la Suisse puisse assurer un approvisionnement énergétique suffisant à ses citoyennes et citoyens ainsi qu'à l'économie.
6. Nous voulons faire de la Suisse un modèle en matière de politique énergétique ; nous voulons qu'elle soit respectueuse de l'environnement et consciente des défis énergétiques et climatiques de demain.

4. Positions et mesures

4.1 Electricité

Evaluation politique

L'électricité produite par la force hydraulique revêt une importance absolument centrale pour garantir un approvisionnement suffisant, sûr, respectueux de l'environnement, indépendant et avantageux dans notre pays. Parallèlement, il s'agit cependant de promouvoir de nouvelles énergies renouvelables dans le cadre de la recherche puis pour la production et la consommation d'électricité. Eu égard à des considérations scientifiques et à des arguments liés à la croissance, le Groupe PDC constate que la Suisse ne peut pas se passer de l'énergie nucléaire dans un proche avenir. Notre pays occupe toujours une position adéquate pour échanger de l'électricité avec l'étranger. Cela vaut autant pour l'exportation d'énergie excédentaire en ruban durant l'été, avec droit de restitution en hiver, que pour l'utilisation d'énergie onéreuse de pointe dont les autres ne disposent pas ou pas en quantité équivalente. Le bon état du réseau de transmission d'électricité doit être garanti à long terme et être adapté à temps aux besoins à venir.

En matière de production d'électricité, le Groupe PDC demande que l'**énergie hydraulique** demeure la principale ressource en Suisse. Elle est une source d'énergie indigène, renouvelable, respectueuse de l'environnement et son prix est avantageux. Il s'agit donc d'utiliser le potentiel restant dans ce domaine et d'optimiser encore l'efficacité des centrales hydrauliques grâce aux développements technologiques. A cet effet, il devrait être possible de construire, de rénover ou de transformer des centrales à accumulation, des centrales au fil de l'eau ainsi que de petites centrales hydrauliques. Les centrales à accumulation pouvant produire de l'électricité de pointe pourront jouer un rôle plus important encore sur le marché international de l'électricité. Les procédures d'autorisation requises pour les centrales hydrauliques doivent être simplifiées et réduites. Un durcissement des dispositions relatives au débit résiduel entraverait l'augmentation nécessaire de la production. Bien que l'expansion ait des limites, les progrès techniques permettent une amélioration significative du rendement, un potentiel que nous entendons absolument exploiter dans sa totalité.

Le Groupe PDC soutient la promotion de **nouvelles énergies renouvelables** telles que la force éolienne, la biomasse et la géothermie. Dans le domaine de la **géothermie**, la recherche doit être renforcée ; la production et la consommation doivent être encouragées à moyen terme. En Suisse, la construction de nouvelles **éoliennes** offre un potentiel intéressant (10 % des nouvelles énergies renouvelables, environ 1 % des énergies renouvelables) tout en respectant l'environnement. Le Groupe PDC s'engage à mettre un accent tout particulier sur la technologie des énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique lors de l'octroi des moyens financiers destinés à la recherche.

De plus, il y a absolument lieu de tout mettre en œuvre pour optimiser l'**efficacité énergétique**, pour inciter à adopter un comportement permettant d'économiser les ressources énergétiques, pour utiliser au mieux la force hydraulique et pour promouvoir de façon ciblée les nouvelles énergies renouvelables.

Toutefois, le Groupe PDC est convaincu qu'il n'est pas possible en l'état de renoncer au **nucléaire**. Cette énergie reste nécessaire pour garantir l'approvisionnement de notre pays, pour faire face à la croissance et éviter des difficultés d'approvisionnement. Comme les données scientifiques le démontrent, on ne peut pas s'attendre à ce que les nouvelles énergies renouvelables couvrent les besoins croissants d'électricité de la population et de l'économie. Le nucléaire doit donc toujours faire partie de la politique énergétique de notre pays. Il permet à la Suisse de préserver son indépendance envers les autres pays producteurs, d'avoir un comportement environnemental responsable et de produire de l'électricité à un prix raisonnable. On ne peut pas que se contenter de garder l'option nucléaire ouverte. Compte tenu du temps relativement long des phases de planification et de réalisation de centrales nucléaires, il convient d'entamer sans délai les travaux de planification et les procédures d'autorisation. Il ne s'agit pas d'agrandir le parc existant mais de remplacer les centrales nucléaires actuelles par de nouvelles installations ou de les moderniser en améliorant leur sécurité et leur rendement. La question de l'élimination des déchets radioactifs doit être traitée parallèlement et une décision doit être prise rapidement.

Si au cours de ces prochaines années, les mesures susmentionnées ne permettaient pas d'éviter des difficultés d'approvisionnement, le Groupe PDC ne s'opposerait pas à la construction de centrales à gaz. Toutefois, il faut absolument s'assurer que la durée de fonctionnement à plein régime soit limitée et que la capacité soit restreinte au strict minimum. Dans ce cas, le Groupe PDC demande que les émissions de CO₂ soient totalement compensées.

Selon le scénario II de l'Office fédéral de l'énergie, la consommation d'électricité va augmenter de 23% d'ici à 2035 et sera donc de 73'800 GWh (actuellement 60'000 GWh). Pour le Groupe PDC, une composition judicieuse du courant électrique se compose de 55% d'énergie hydraulique, 35% d'énergie nucléaire et d'une augmentation des nouvelles énergies renouvelables de minimum 10% en l'an 2035 (actuellement de 56,6% d'énergie hydraulique, 38% de nucléaire, 3,4% de pétrole et autres et 2% de nouvelles énergies renouvelables).

Mesures:

- Nous demandons au Conseil fédéral de combler les lacunes en matière d'étiquettes énergie d'ici à 2008, parallèlement aux efforts entrepris par l'UE. Les étiquettes énergie doivent être introduites de manière contraignante sur les appareils électroniques et électriques suivants:
 - Projecteur numérique

- Chauffe-eau
 - Imprimante, photocopieuse
 - Chauffage électrique
 - Cuisinière électrique
 - Téléviseur
 - Machine à café
 - Ecran (ordinateur)
 - Aspirateur
 - Pompe à chaleur
 - Vidéo / DVD
 - Chaîne Hi Fi
- Nous demandons que la motion 06.3134 soit rapidement mise en œuvre : « Le Conseil fédéral est chargé de soumettre aux Chambres un projet qui permettra à la Confédération de conclure avec les cantons des contrats de prestations sur une meilleure utilisation de l'énergie. »
 - Nous demandons à la Confédération de mener une campagne de sensibilisation sur les futurs problèmes d'approvisionnement énergétique de la Suisse, en coopération avec les milieux économiques compétents. Cette campagne doit se concentrer sur l'efficacité énergétique.
 - Si nos appareils sont totalement éteints en cas de non-utilisation et pas mis en mode veille, nous pourrions économiser énormément d'énergie ; cela demande des règlements techniques. Il ne faut par contre pas de grande innovation technique pour réduire voire supprimer la consommation énergétique de ces appareils. Nous demandons dès lors au Conseil fédéral - parallèlement aux efforts de l'UE dans ce domaine - que :
 - les appareils déclenchés qui utilisent néanmoins de l'énergie ou qui n'ont pas d'interrupteur permettant de les couper du réseau électrique ne soient plus autorisés à la vente d'ici à 2010 ;
 - certaines catégories d'appareils pouvant se passer de la fonction « en veille » dans la pratique ne soient plus autorisés à la vente d'ici à 2010 ;
 - pour les catégories d'appareils où la fonction « en veille » est indispensable, il y a lieu de fixer des valeurs limites contraignantes lors de ce mode d'utilisation.
 - Pour les appareils « gourmands d'énergie », il s'agit d'introduire des interdictions de vente. Nous demandons au Conseil fédéral de compléter le système des étiquettes énergie pour les appareils ménagers en renonçant à certaines autorisations :
 - à partir de 2010, seuls les appareils des classes A à C seront autorisés ;
 - à partir de 2012, seuls les appareils des classes A et B seront autorisés.
 - Les contrats avec Electricité de France (EDF) arriveront à échéance au début 2020. Nous avons besoin de contrats à long terme qui garantissent l'échange de notre énergie qui s'avère précieuse

en période de pointe contre l'énergie en ruban dont notre pays a besoin. L'état du réseau de transmission d'électricité doit être garanti à long terme et être adapté aux futurs besoins.

- Nous sommes en faveur d'un renforcement de l'énergie hydraulique. Dans ce contexte, nous nous prononçons contre un durcissement des dispositions sur le débit résiduel dans la loi sur la protection des eaux. La problématique des éclusées peut être résolue au niveau de la construction proprement dite (bassins de compensation, etc.), sans pour autant diminuer la capacité de production.
- Nous demandons qu'une partie importante des crédits destinés à la recherche et à l'innovation (crédits FRI) soit consacrée ces prochaines années à la recherche et à l'application des nouvelles énergies renouvelables.
- Nous demandons la création d'une plateforme nationale sur la recherche dans les énergies renouvelables afin d'échanger résultats et informations.
- Nous demandons d'accélérer les procédures applicables relatives à la construction de centrales nucléaires en Suisse, afin qu'elles ne dépassent pas 12 ans. Il y a notamment lieu de limiter les délais nécessaires aux autorités pour traiter les prises de position et les réponses dans le cadre de ce processus. Si la population approuve le remplacement d'anciennes installations, la réalisation doit pouvoir se faire dans ce laps de temps.
- Lors du remplacement d'anciennes centrales nucléaires, les travaux doivent permettre de relier la chaleur à un réseau de chauffage à distance.
- Le problème de l'élimination des déchets radioactifs déjà existants et futurs doit être résolu parallèlement à la planification du remplacement d'une centrale actuelle.

4.2 Chaleur

Evaluation politique

Le domaine de la chaleur offre un grand **potentiel d'économies** ainsi qu'un terrain d'**utilisation des énergies renouvelables** intéressant. D'une part, il s'agit d'investissements, d'autre part d'un changement d'habitudes.

En ce qui concerne le **potentiel d'économies**, il est réaliste de tabler sur un gain **de 20'000 GWh (en 2020) à 40'000 GWh (en 2050)** grâce aux nouvelles installations et technologies. A elle seule, l'efficacité énergétique peut être considérée comme une ressource puisqu'elle offre à la Suisse une meilleure utilisation des énergies disponibles. Le Groupe PDC soutient par exemple des mesures pour la recherche et l'utilisation de davantage d'efficacité énergétique dans la construction de bâtiments.

Par ailleurs, il nous paraît nécessaire de réduire la dépendance de la Suisse au pétrole, par exemple grâce à l'utilisation pour le chauffage d'alternatives, telles que le gaz naturel, les pompes à chaleur ou le

système de chauffage au bois. Dans le domaine de la chaleur, les **énergies renouvelables** sont des alternatives réalistes et réalisables : chauffage à distance à base de différents combustibles (uranium, déchets), capteurs solaires, systèmes d'énergie solaire, pompes à chaleur, géothermie, **biomasse et bois**, etc. Ces alternatives offrent un **grand potentiel** jusqu'ici insuffisamment utilisé. La chaleur à distance (pompes à chaleur) offre également un potentiel intéressant mais requiert davantage d'électricité. Quant à la géothermie, elle a aussi un grand potentiel mais d'importants travaux de recherche sont nécessaires avant qu'elle puisse être commercialisée.

Mesures:

- Nous demandons, sur le principe, des décomptes individuels des coûts de chauffage pour les constructions neuves et pour les anciennes constructions totalement rénovées.
- Nous demandons au Conseil fédéral de présenter à temps des propositions relatives aux objectifs de réduction dans le cadre de Kyoto II ainsi que des mesures à cet effet. Dans ce contexte, il faudra notamment examiner si la taxe CO₂ ou l'éventuel instrument qui lui succédera reste une simple taxe incitative ou s'il ne vaudrait pas mieux qu'elle devienne une taxe affectée. De plus, nous demandons au Conseil fédéral de développer simultanément la politique énergétique et la politique climatique ; les propositions pour Kyoto II doivent aujourd'hui être discutées en parallèle avec les questions énergétiques.
- Le Conseil fédéral doit s'engager au niveau international afin que les mesures pour la protection de l'environnement soient « récompensées ».
- Nous demandons la promotion du « contracting » en matière de production de chaleur.
- Nous demandons que le droit du bail et le droit fiscal soient modifiés afin de créer des incitations pour que les propriétaires fonciers investissent dans des mesures permettant d'assainir les bâtiments (p.ex. enveloppe des bâtiments).
- Nous demandons que les cantons soient davantage sensibilisés à leurs devoirs en matière d'isolation de la chaleur. Il y a lieu d'examiner si les cantons ne devraient pas transférer à la Confédération des compétences supplémentaires.
- L'efficacité énergétique doit être absolument prioritaire lors de la construction ou de la rénovation totale de bâtiments. D'ici 2012, nous voulons que les standards Minergie et Minergie-P soient obligatoires.

4.3 Mobilité (véhicules / moyens de transport)

Evaluation politique

En matière de politique énergétique, la mobilité porte sur l'utilisation du pétrole que ce soit sous forme d'essence ou de diesel. Cette ressource est aléatoire et son volume n'est pas suffisant à moyen voire à long terme. Le gaz naturel, le biodiesel, le biogaz et le charbon sont aujourd'hui des alternatives au

pétrole, mais ne sont encore que très peu utilisées à ce jour. Il s'agit de promouvoir le biogaz et le gaz naturel en tant que carburant, comme ce fut le cas dans le cadre de la loi sur l'imposition des huiles minérales.

La catégorie « transports » représente actuellement 32,3%⁴ de la consommation finale d'énergie en Suisse, c'est dire l'importance de ce domaine pour la politique énergétique et l'impact des changements sur cette consommation.

Dans le domaine des automobiles et des transports, le Groupe PDC veut mettre l'accent sur trois points :

- Tout d'abord, une attention toute particulière doit être portée, lors de la fabrication de nouveaux véhicules, à l'utilisation systématique des **dernières technologies** visant à protéger l'environnement et à accroître l'efficacité des moteurs. Le renouvellement du parc automobile s'effectue relativement rapidement - la durée de vie moyenne d'une automobile est de 11 ans – et offre un potentiel d'application des techniques les plus modernes très élevé.
- De plus, il s'agit d'harmoniser les réglementations en matière **de filtres et d'imposition des véhicules automobiles**. Les véhicules circulant sans filtres et avec diesel polluent considérablement notre environnement. La population doit être sensibilisée à ce phénomène et il y a lieu de l'inciter financièrement à utiliser des filtres à particules.
- Dernièrement, il est important tant du point de vue environnemental que de l'approvisionnement de favoriser à moyen et long terme l'utilisation des carburants comme le **biogaz, le bioéthanol et le gaz naturel**.

Mesures:

- Nous demandons que les véhicules sans filtres à particules soient davantage taxés et que tous les véhicules à diesel nouvellement importés soient obligatoirement dotés d'un filtre à particules. Après un certain délai transitoire, les véhicules diesel émettant d'importantes particules de suie élevées ne seront plus autorisés, par analogie à l'introduction du catalyseur.
- Nous demandons aux cantons d'harmoniser la réglementation sur l'imposition des véhicules en l'axant sur la consommation de carburant et les émissions CO₂.
- Nous demandons que les villes investissent dans des moyens de transports publics à gaz naturel ou utilisant d'autres formes de carburants respectueux de l'environnement.
- Les technologies s'étant considérablement développées ces dernières années, nous sommes favorables à une augmentation des droits de douane pour les véhicules « gourmands » en essence.
- Nous demandons en particulier des taxes plus élevées pour le trafic poids lourds en transit qui ne respectent pas les normes suisses en matière d'environnement. Nous interdisons le passage à

⁴ Source: Statistique globale suisse de l'énergie 2005, Office fédéral de l'énergie

travers la Suisse aux poids lourds émettant d'importantes particules de suie après un délai transitoire adéquat.

- Nous attachons de l'importance à un service public bon marché, notamment en ce qui concerne les transports publics. Les entreprises doivent s'organiser de manière plus efficace, viser un certain niveau de productivité et faire profiter les consommatrices et consommateurs des gains de coûts obtenus.
- Les nouveaux véhicules de la Confédération (administration, armée, etc.) doivent être conformes aux technologies les plus efficaces et les moins polluantes, disponibles à un prix concurrentiel.
- La Suisse s'engage pour l'introduction au niveau européen d'une taxe CO₂ sur le transport aérien.
- Nous demandons au Conseil fédéral un « Rapport pour un concept national de Park & Ride » montrant :
 - où se trouvent les lacunes en matière d'offre;
 - comment des offres de « Park & Ride » permettent-elles de relier de manière optimale les régions des pendulaires;
 - quelles sont les possibilités pour le financement de tels projets.

Membres du Groupe de travail

Membres du Groupe de travail Energie

Inderkum	Hansheiri	Conseiller aux Etats/ Direction
Lustenberger	Ruedi	Conseiller national / Direction
Bader	Elvira	Conseillère nationale
Brunner	Andreas	Président du Groupe parlementaire AG
Cathomas	Sep	Conseiller national
Dürr	Lucius	Président du Groupe parlementaire ZH
Engler	Stefan	Conseiller d'Etat GR / Président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie
Epiney	Simon	Conseiller aux Etats
Escher	Rolf	Conseiller aux Etats
Kalbermatten	Pascal	Jeunes PDC
Lombardi	Filippo	Conseiller aux Etats
Schmidiger	Josef	Député LU
Walker	Felix	Ancien Conseiller national
Zemp	Markus	Conseiller national

Support scientifique

Wokaun	Alexander	Directeur du département de recherche Energie à l'Institut Paul Scherrer
Neu	Urs	ProClim
Kissling	Ingrid	Secrétaire générale de l'Académie des sciences naturelles (SCNAT)
Dietrich	Philipp	Competence Center for Energy and Mobility CCEM-CH

Support au projet

Blatter	Hannes	Secrétaire du Groupe
Amgwerd	Véronique	Collaboratrice scientifique PDC suisse
Siegrist	Stefan	Collaborateur scientifique PDC suisse